



## SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -  
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

# SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

## 2017-39 LANCEMENT DU MARCHÉ AUDIT DES BATIMENTS

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 28 septembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 21 septembre 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 18  
Votants : 17

### Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis  
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis  
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte  
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine  
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

### Titulaires absents :

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique (excusé)  
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé)  
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)  
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul  
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon (excusé)  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay (excusé)

### Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

### Délégués suppléants présents :

Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

### Arrivée en cours de séance

Monsieur Bernard LEBEAU, lors de l'examen du projet de délibération 2017-35

Secrétaire de séance : Philippe MENUT

Affichage le 29 septembre 2017

## **2017-39 LANCEMENT DU MARCHÉ AUDIT DES BATIMENTS**

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu les délibérations du Comité Syndical du SYDELA n°2016-39 du 8 décembre 2016 et n°2017-34 du 6 juillet 2017,

Le service transition énergétique propose le lancement d'un marché sur l'audit des bâtiments et ceci avec pour objectifs :

- de créer un outil réactif à mobiliser en cas de projet de rénovation de bâtiments,
- de se grouper pour bénéficier du financement de l'ADEME (50% des audits pris en charge),
- d'augmenter et homogénéiser la qualité des audits,
- de permettre l'accès à certaines aides à l'investissement, conditionnées à la réalisation d'un audit (aides régionales),
- d'initier des actions à l'échelle départementale avec les autres CEP du territoire.

Aussi, le marché proposé présente les caractéristiques suivantes :

- Marché à bons de commande
- Durée : 1 an (renouvelable une fois)
- Prestations intégrées : Audit de bâtiment
- Coûts prévisionnel : 2 500 € / audit
- Financement des audits :

<b>ADEME</b>	<b>50 %</b>	<b>1250 €</b>
<b>COMMUNE / CC</b>	<b>30 %</b>	<b>750 €</b>
<b>SYDELA</b>	<b>20 %</b>	<b>500 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>2 500 €</b>

Le comité décide, à l'unanimité :

- De valider le lancement du marché d'audits énergétiques de bâtiment, sous la forme d'un marché à procédure adaptée respectant les caractéristiques présentées ci-dessus,
- D'autoriser le Président à signer le marché ainsi que tous les actes nécessaires à sa passation et à son exécution.

